

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt et Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, François Potvin et Jocelyn Robert.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARIO FORTIN.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Lyne Groleau.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Robin Gauthier.

---

244-2018

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Mario Fortin procède à l'ouverture de l'assemblée extraordinaire à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

---

245-2018

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Cautionnement pour le Presbytère
5. Officialisation d'engagement - Poste d'opérateur au traitement des eaux
6. Questions du public
7. Levée de l'assemblée

---

246-2018

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

---

247-2018

CAUTIONNEMENT POUR LE PRESBYTÈRE :

CONSIDÉRANT que la Ville de Normandin accepte de soutenir la CDE des Grandes plaines dans le projet de transformation du presbytère pour accueillir des travailleurs étrangers;

CONSIDÉRANT le solde de prix de vente dû de 75 000 \$ par la CDE en faveur de la Fabrique de la paroisse de St-Cyrille de Normandin;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

- a) Que la Ville de Normandin cautionne pour un montant de 49 000 \$ la Corporation de développement économique des Grandes plaines.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

- b) Que M. Mario Fortin et Mme Lyne Groleau, respectivement maire et directrice générale et greffière, soient mandatés à signer tous les documents inhérents à ce cautionnement.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

248-2018

OFFICIALISATION D'ENGAGEMENT - POSTE  
D'OPÉRATEUR AU TRAITEMENT DES EAUX :

CONSIDÉRANT l'affichage du poste d'opérateur au traitement des eaux;

CONSIDÉRANT que la candidature de M. Richard Vigneault, répond aux exigences du poste;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil municipal entérine l'engagement de Monsieur Richard Vigneault au poste d'opérateur au traitement des eaux, le tout selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

249-2018

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

---

250-2018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que l'assemblée soit et est close à 20 heures 13.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

\_\_\_\_\_  
Mario Fortin, maire

\_\_\_\_\_  
Lyne Groleau  
Directrice générale et greffière